





Introduction

NOTES POUR UNE SOCIOLOGIE INCARNÉE DU TRAVAIL DE LA CRITIQUE

Elsa Rambaud, Johanna Siméant-Germanos

Presses de Sciences Po | « Sociétés contemporaines »

2022/1 N° 125 | pages 5 à 33

ISSN 1150-1944 ISBN 9782724637540 DOI 10.3917/soco.125.0005

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2022-1-page-5.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po. © Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Introduction Notes pour une sociologie incarnée du travail de la critique

Elsa Rambaud ¹ Johanna Siméant-Germanos ²

t si protester, cela devait aussi se faire dans les formes? Que devraient alors ces formes à l'institué, à l'apprentissage, non seulement celui de l'ordre social, mais aussi celui de l'ordre politique et organisationnel? Dire sinon manifester que quelque chose n'est pas juste, critiquer, est-ce nécessairement s'arracher miraculeusement à l'ordre des choses?

Le point de départ de ce dossier ³ est celui du constat d'une convergence idéaliste entre certains domaines de la sociologie des mouvements sociaux et de la sociologie de la critique. Son fil directeur est de considérer qu'il n'y a pas de contradiction intrinsèque à prendre au sérieux les registres critiques mobilisés par les acteurs et à renseigner la substantification sociale de ces pratiques. Son principal argument est que c'est bien en ramenant ces pratiques chez elles, dans les espaces où elles se coulent, que l'on peut accéder à une meilleure intelligibilité, non seulement de leur contenu mais aussi de leurs ressorts et de leurs effets.

Sortir de la perspective conventionnelle : les vertus sociologiques de Michaël Walzer

La proposition consiste à sociologiser le programme de Michaël Walzer dans son *Essai sur l'exercice de la critique sociale* (1990, traduction 1985). On connaît mieux cet auteur en France pour sa

- 1. Université de Strasbourg, SAGE (UMR 7363), erambaud@unistra.fr
- 2. ENS/CMH (UMR 8097), johanna.simeant@ens.psl.eu
- 3. Issu d'une session thématique du congrès de l'AFSP en juin 2015. Les deux coordinatrices, dont les noms sont affichés à la fois par ordre alphabétique et d'écriture, tiennent à remercier les autrices et auteur de leur travail au long cours et de leur patience presque infinie, le comité de rédaction de la revue d'avoir accepté ce format atypique pour une introduction de dossier et les lectrices et lecteurs pour leurs remarques constructives sur ces notes.

théorie pluraliste de la justice et de l'égalité complexe, que pour ses réflexions, décapantes, sur les façons de concevoir et de pratiquer la critique sociale. Son nom reste associé aux *Sphères de justice* (1997, traduction 1983) avec lesquelles les « Cités » de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) partagent un air de famille souvent souligné, malgré des différences notables. Si les deux notions saisissent une pluralité d'ordres de justice différents, la philosophie des sphères (entretenues par des communautés spécifiques mobilisant un sens commun partagé, dans la sphère politique ou de la santé par exemple) est moins idéaliste que la sociologie des Cités (accessibles à tout individu et renvoyant à des grammaires philosophiques, Bossuet dans la cité domestique ou Rousseau dans la cité civique par exemple).

L'écart se confirme tout à fait en s'intéressant aux travaux plus méconnus de Michaël Walzer et, parmi les trois essais de Critique et sens commun (« Les trois voies de la philosophie morale », « L'exercice de la critique sociale », « Le prophète comme critique social », 1990), à celui du milieu donc, qui tient tout l'ensemble. Car Walzer (p. 47-82) nous y tend une clef d'analyse sociologique essentielle en déstabilisant la « perspective conventionnelle de la critique » dans laquelle sont souvent lus ses propres travaux et qui forme – sans exclusive - la trame du modèle des Cités. Cette perspective correspond au postulat selon lequel la critique supposerait un détachement affectif ou intellectuel. Par contraste, Walzer nous invite, dans une parabole inspirante, à ne pas nous concentrer exclusivement sur la figure du « juge impérial » (intellectuel de retour dans une cité devenue étrangère, avec un « esprit objectif ») pour considérer aussi celle du « juge local » (pris dans les affaires de sa cité et leur « esprit de clocher »).

Il nous montre surtout que la perspective conventionnelle dont il entend ainsi se démarquer opère une triple distorsion : elle ignore le juge local, le transforme en juge impérial et transforme le juge impérial en « martien » (*ibid.*, p. 51). Et ce, faute d'assez considérer – pour le dire dans nos mots – l'ancrage social et les ressources locales mobilisées par ces différents critiques. Explorer empiriquement ces dimensions permet donc d'échapper à deux principales apories conventionnelles : le fait de s'empêcher de comprendre dans quel sens opère – lorsqu'elle existe – la relation entre distanciation et critique (cause ou conséquence ?) et le fait de passer à côté d'une étude fine des univers sociaux dans lesquels l'activité critique est prise. On croit, en effet, avec lui, que les « sociétés si fermées sur elles-mêmes, si confinées dans leurs justifications [...] qu'elles exigent une critique *asociale* se rencontrent davantage dans les fictions des sciences sociales que dans le monde réel » (*ibid.*, p. 81). Résumé

autrement, il n'est pas certain que l'exercice social de la critique réponde à une vérité proverbiale et qu'il soit impossible, illégitime ou inefficace « d'être juge et partie ».

À côté des oppositions sous-disciplinaires : retrouver l'organisation sociale de la critique

Si ce point ne sera clair qu'à l'issue de ce texte, cette perspective conventionnelle se retrouve dans la geste de l'opposition entre sociologie critique et sociologie de la critique (Boltanski, 1990b), c'està-dire schématiquement entre un modèle plus objectiviste et un modèle d'inspiration plus phénoménologique. L'objectif de ce dossier n'étant pas de répéter cette perspective mais de s'en affranchir, il ne se situe donc pas dans une alternative consistant, toujours aussi schématiquement, soit à cantonner la critique aux seules situations de crise (côté sociologie critique des institutions), soit à ne la rattacher qu'à de grands systèmes de valeurs (coté sociologie pragmatique de la critique). Il est d'explorer un objet de recherche sous-investi du fait de la division même du travail sociologique entre ces deux modèles : l'organisation « sociale » (et pas seulement idéelle) « ordinaire » (et pas seulement extra-ordinaire) de la critique.

En réunissant des contributions envisageant le travail de la critique de façon empiriquement ancrée, dans des espaces contrastés et dans une optique qui s'inscrit pleinement dans les questionnements généraux des sciences sociales plutôt que dans des sousspécialités disciplinaires (sociologie des mobilisations, de l'engagement, de la critique, etc.), ce dossier fait le pari qu'il est possible de renouveler la compréhension de cette pratique peut-être moins singulière qu'il n'y paraît mais aussi – indissociablement – de ne pas faire « une sociologie de la critique pour la critique » mais bien une sociologie des mondes réels dans lesquels cette activité s'enchâsse.

Nous exposerons en plusieurs mouvements ce qui nous semble servir cette réorientation, mais aussi ce qui peut l'entraver. Le premier mouvement de cette introduction entend, contre l'idéalisme, souligner la place de l'institution dans la critique. Si refuser le modèle exclusif du critique distancié du monde dans lequel il agit est nécessaire pour questionner l'extériorité prêtée à la critique, le corolaire de ce mouvement est de prendre au sérieux l'encastrement de la critique dans des mondes sociaux marqués par la différenciation. Dans la suite de cette volonté de mieux localiser socialement les rationalités critiques, il n'existe pas cependant de formule magique pour cartographier les lieux de la critique et il importe, dans chaque

situation de tenir ensemble étude des contenus critiques et de leur substantification sociale et d'éviter un certain nombre d'apories poussant à rater les critiques qui ne correspondent pas à l'idée que l'on se fait de ce qu'elles devraient être. Ces lignes directrices posées, nous reviendrons sur la façon dont les autrices et auteur de ce dossier se sont diversement approprié ces propositions, ou dont ils peuvent être lus à l'aune de ces dernières.

■ Une approche incarnée de la critique : loin du miracle, ce que le dissentiment peut devoir à l'institué

Lorsqu'il s'agit de manifester que l'on ne consent pas, en actes ou en paroles, la tentation de l'héroïsme et de l'intellectualisation est grande, comme s'il y avait une forme de prodige à oser s'opposer.

Retrouver le façonnage organisationnel du dissentiment

La sociologie des mobilisations (McCarthy et Zald, 1977) avait certes contribué à faire revenir la contestation dans le droit commun de l'analyse sociologique : depuis longtemps les travaux inscrits dans cette tradition scientifique soulignent le rôle des organisations, de l'accumulation des ressources, des incitations à l'action qui éclairent le passage à l'action protestataire.

Il reste que le robuste matérialisme des débuts de la sociologie des mobilisations a peu à peu laissé la place à des modèles théoriques qui, à évoquer pour les uns le rôle des émotions (Jasper, 1998; Snow, Aminzade et McAdam, 2001; Goodwin, Jasper et Polletta, 2001), pour les autres la « libération cognitive » (McAdam, 1982) ou encore « l'alignement des cadres » (Snow et al., 1986) ont fini par contribuer à des conceptions subjectivistes et intellectualistes de l'engagement (Traïni, 2009). Si la question de la place des organisations et des socialisations n'est pas ignorée, au point de jonction de la sociologie de la protestation et de celle de l'engagement, demeurent des points aveugles sur le façonnage institutionnel du militantisme, sur ce que les apprentissages, savoir-faire et savoir-être militants doivent à des organisations qui les canalisent, les orientent et les modèlent (Sawicki et Siméant, 2009). Les institutions ne sont donc pas seulement les arènes ou les cibles de ces luttes : ce sont aussi des lieux où se façonnent savoirs et réflexes de la critique et de la lutte (Rambaud, 2009). Comme, de surcroît, l'humeur anti-institutionnelle de certains théoriciens des mouvements sociaux (Piven et Cloward, 1979) peut aussi nourrir un certain spontanéisme, en le plaquant sur les

LE TRAVAIL DE LA CRITIQUE

protestations et résistances, on peut regretter que soient ainsi négligés nombre d'aspects qui permettraient de mieux enraciner le dissentiment dans ses pratiques apprises, ses formes et bonnes formes, les institutions voire les conformismes (Matonti, 2005) et le terme n'a rien ici de dénonciateur – sur lesquels son expression prend appui. Pour résumer, pas seulement les organisations, mais l'apprentissage et le modelage organisationnel, et au-delà institutionnel, des pratiques protestataires. Olivier Fillieule et Patricia Roux (2009, p. 13) rappellent ainsi que le geste de Rosa Parks refusant de céder sa place dans un bus à l'époque de la ségrégation n'avait rien du réflexe d'impatience d'une petite employée fatiguée après sa journée : il y avait là tout le legs de ce que Rosa Parks avait appris, alors qu'elle militait depuis douze ans à la NAACP, qu'elle avait participé à des séminaires sur les droits et l'égalité réelle et que le Women Political Council avait mené une longue réflexion sur la possibilité du boycott.

Rompre avec l'exceptionnalisme explicatif des sociologies de la critique

Ces questions se retrouvent, d'une façon quelque peu différente mais encore amplifiée, au sujet de la critique et des modèles susceptibles d'en rendre compte.

On pense, en premier lieu, à la « sociologie de la critique » ou « pragmatique » initiée par Luc Boltanski qui offre sans doute le meilleur exemple de ce glissement idéaliste [†]. Si ce programme a l'avantage de prendre pour objet l'activité critique et de la rendre à sa quotidienneté, il a l'inconvénient de tendre à la suspendre au ciel des idées. Dans ce modèle, la critique repose en effet sur trois conditions : l'accès à une position d'extériorité rendue possible par la coexistence d'idéalités différentes (condition de possibilité), le recours de l'acteur à son libre arbitre (condition d'effectuation), l'appui sur de grands socles normatifs, « cités » ou « grammaires » soutenant l'opération de montée en généralité (condition d'audience) (Boltanski et Thévenot, 1991).

Cependant, on pense aussi, en second lieu et de manière moins évidente, à la « sociologie critique » ou « standard » avec laquelle rompt cette « sociologie de la critique ». Et ce, non pas parce que le programme bourdieusien serait intrinsèquement empêché de saisir la critique, comme il le lui est objecté d'un point de vue pragmatique.

^{4.} Voir par exemple le contraste entre les ressources de grandissement (titres et qualités, relations avec des déjà-grands, jeu sur les formes, etc.), dans Boltanski L., Darré Y., Schiltz M.-A., 1984, p. 31 et sq. et leur caractère principalement discursif ou idéel dans Boltanski, 1990a, p. 61 et sq. ou Lemieux, 2009, p. 190 et sq.s

Mais parce que, tout en offrant les outils pour en penser l'ancrage social, il en délaisse l'étude et, surtout, cantonne l'activité critique à des habitus clivés (Bourdieu, 2004, p. 127 et sq.), des situations de porte-à-faux (Bourdieu, 2003 [1997], p. 131 et 226) et d'abord des « moments critiques » (Bourdieu, 1984, p. 207-250; 1981), en bref, à des *états critiques* réputés seuls à même de permettre quelques latitudes idéelles d'ordinaire absentes.

En forçant le trait, la polarité sociologie critique/sociologie de la critique laisse le « choix » entre deux formes d'exceptionnalisme explicatif : l'hypothèse de l'(in)détermination sociale atypique de la critique (i.e. la critique comme rare affaire de désorganisation sociale, du côté de la sociologie critique) et la thèse de la sous-détermination sociale typique de la critique (i.e. la critique comme pure affaire d'organisations idéelles, certes sociales, mais pensées indépendamment de tout substrat social, du côté de la sociologie de la critique). De sorte que, si l'on fait abstraction des apports respectifs des deux modèles ou de l'intérêt de les revisiter à partir de ce point aveugle partagé, on tend à passer à côté de ce que l'on a qualifié plus haut d'organisation sociale de la critique : l'étude du jeu entre des ressources (idéelles mais pas seulement) et des positions soutenant l'activité critique.

On pense donc surtout, en principal et dernier lieu, à une difficulté plus vaste qui se joue *des deux côtés* de la polarité « sociologie critique » *versus* « sociologie de la critique » (Boltanski, 1990b) ⁵ *et* à l'exact endroit de la résurgence de cette paire. Chacune selon sa pente, ces deux sociologies considèrent que si les acteurs peuvent être critiques, c'est qu'ils sont dans une position (improbable dans un cas, « toujours ouverte » dans l'autre) d'extériorité au monde jugé qui leur permet d'accéder à des systèmes de valeurs alternatifs (pour un aperçu, Boltanski et Thévenot, 1991, p. 286 *et sq.*; et Bourdieu, 1997, p. 112 *et sq.*).

On retrouve trace, dans ces deux modèles, sous des formes et à des degrés divers, de la « perspective conventionnelle de la critique » identifiée par Walzer (1990 [1985], p. 51 et sq.). Et l'on peut la ressaisir autrement : la critique supposerait une suspension de l'attraction sociale exercée sur les représentations mentales. Comme si, on le comprend mieux ici, l'analyse faisait sienne l'idée selon laquelle « on ne peut être juge et partie ». En localisant la critique dans des formes d'extériorité à ce qui en est l'objet, elle a pour principal effet de rajouter une dose de morale sur la morale et de

^{5.} Pour un résumé pragmatique d'une même interaction sociale envisagée des deux points de vue, voir Dodier (1991).

décourager l'investigation des formes d'insertion, d'attachement ou de proximité qui sous-tendent cette activité.

S'affranchir de cette perspective conventionnelle suppose donc de ne pas reproduire – pas dans leurs termes – l'opposition entre ces deux sociologies critiques de la critique. Car la perspective conventionnelle (i.e. l'empreinte vague et têtue du « on ne peut être juge et partie ») se noue aussi dans la division du travail sociologique entre les deux modèles. C'est-à-dire dans l'évidence avec laquelle on réserve à une sociologie objectiviste l'explication de la pratique et de la tenue du monde social, et à une sociologie idéaliste la compréhension de la critique et de la remise en question du monde social. Comme s'il s'agissait de deux phénomènes étanches l'un à l'autre, redevables de deux méthodes d'analyse distinctes. Elle se retrouve, enfin, dans la difficulté à procéder à une synthèse des apports respectifs des deux programmes sans reconduire leur opposition, comme si décidément les rapports entre « dispositions » et « raisons », « moments pratiques » et « moments critiques », « institution » et « critique » ne se comprenaient que sous l'angle de l'empêchement mutuel ⁶. Elle se retrouve, peut-être aussi, dans la difficulté à faire comprendre que rompre avec cette sorte de sens commun savant de la critique ne consiste pas à le renverser – ce qui serait le plus sûr moyen de reproduire sur un mode inversé la hiérarchie normative des contenus et des ressorts critiques qu'il opère. Mais à faire de cet imaginaire social puissant (qui a donc une consistance et des effets concrets) un objet d'analyse et sans en faire les lunettes de l'analyse.

Partant, cette réorientation ne peut pas se satisfaire de penser « l'autonomie – même relative – du mental » (Ogien, 2010, p. 136) pour expliquer la critique. Parce que l'enjeu est ailleurs : il est de considérer la critique, non comme la marque de l'autonomie du mental, mais comme une manifestation sociale du mental. Et de l'approcher, non pas par degré de détachement, mais en termes de formes de façonnement. En résumé, il s'agit de rompre avec tout exceptionnalisme explicatif pour appréhender la critique comme une pratique sociale comme les autres, redevables des outils routiniers

^{6.} On pense aux deux principales synthèses pragmatiques entre les deux modèles. La première, celle de Gyril Lemieux dans *Le Devoir et la grâce* (2009, p. 103, 131, 210 et sq.) répète, dans une autre terminologie, l'opposition entre causes sociales et raisons morales dans une relecture étonnamment rigide de l'approche dispositionnelle – après avoir pourtant souligné les apories d'une conception ossifiée de la socialisation et l'intérêt de réinjecter les dispositions dans l'étude de la critique. La seconde, celle de Luc Boltanski dans *De la critique* (2009), reconduit la dichotomie entre « moments critiques » opérant dans la mise à distance et « moments pratiques » régis par le « ça va de soi » (p. 100) comme s'il n'était décidément pas possible qu'une critique aille de soi – après avoir pourtant souligné la facilité avec laquelle les acteurs se livrent à des opérations critiques – et, plus largement, continue d'opposer « critique » et « institution » – alors qu'il s'agissait de les penser ensemble (p. 131 et 149-151).

de la sociologie et dont l'extériorité n'est pas différente de celle de n'importe quel autre fait social (Rambaud, 2015, p. 34-74).

Sortir du schème de l'extériorité pour prendre au sérieux la différenciation sociale

Parce que le domaine de la critique (et même de la sociologie qui se dit telle) est aussi celui de l'illusion de la liberté (de soi) et de l'aliénation (des autres), il est souvent difficile de prendre au sérieux les critiques qui ne correspondent pas à l'idée que le chercheur se fait de ce qu'elles devraient être - « pas juge et partie » notamment. Et la tentation est forte de porter le regard sur ce que l'on voudrait que le critique mette à distance plus que sur la consistance concrète de quelque chose comme une distanciation critique. Une distance qui, rappelle Michaël Walzer, « se mesure parfois en centimètres » et dans un rapport qui relève moins de la distance que de l'ambiguïté (1990 [1985], p. 51 et sq.). André Vauchez (2014) fait ainsi une belle analyse de ce travers explicatif de la recherche de l'ailleurs en montrant comment les hérésies au Moyen Âge ont été successivement expliquées par la recherche d'un Salut extérieur (par répétition du discours des acteurs) ; la révolte de classes dominées (sous l'influence du marxisme), la mobilisation de marginaux (École des Annales); une construction de l'institution elle-même (linguistic turn oblige) avant de nous montrer ces dissenters comme n'étant rien de tout cela. Sinon des croyants, qui y croyaient toujours mais pas comme ça.

Car le problème du schème de l'extériorité n'est pas seulement de suspendre la critique au ciel des idées comme nous l'avons avancé plus haut. Il est aussi d'avoir une conception un peu trop « plate » de leurs sols. Plus exactement, postuler une extériorité règle à peu de frais la question centrale de la différenciation sociale, qui ouvre un chantier empirique pour le moins complexe. Prendre au sérieux les effets de la différenciation sociale suppose aussi bien de saisir ce que la critique doit à l'éloignement accru entre des univers sociaux de moins en moins sécants, de plus en plus autonomes (Roussel, 2002), que la manière dont des logiques hétérogènes et propres à des univers différenciés peuvent converger vers une forme spécifique de critique, ou enfin ce qui se joue dans des espaces laissant peu de place à la contestation.

De ce point de vue, un détour par les régimes non démocratiques a le mérite de rappeler que même les espaces les moins accueillants à la contradiction ne sont jamais assez monolithiques ou homogènes pour oblitérer toute possibilité de critique interne. Comme le montre Marie-Laure Geoffray à Cuba (2012), c'est l'ambivalence des pouvoirs

autoritaires, soucieux de mieux pénétrer et capturer le monde social, qui produit des interfaces où se jouent des formes ordinaires et quotidiennes de la critique, à l'abri de la répression féroce qui vise les prises de parole (plus ouvertement) dissidentes. Dans un même ordre d'idée, en étudiant les clubs dans la Perestroïka, Carole Sigman (2009) rappelle que ce sont bien, en l'espèce dans des conjonctures politiques fluides (Dobry, 1986a) mais sans doute pas seulement, des acteurs logés au sein de l'État qui peuvent se retrouver en situation de soutenir des dynamiques réformistes. On peut donc regretter que certains débats routiniers sur les ONG dans les pays du Sud, des ONG alternativement présentées comme le lieu de floraison de la société civile, ou comme celui de la trahison de luttes authentiques par des compradores déconnectés du terrain, négligent ce que la possibilité de l'énonciation d'une opposition politique doit à l'existence de niches critiques, en situation autoritaire ou de démocraties corrompues, des niches rendues possibles par leur connexion à la manne financière de l'industrie internationale du développement (Pommerolle et Siméant, 2008). De même, étudier les forums de discussions sur Internet en Chine - c'est-à-dire dans un cadre technique et politique extraordinairement contraint et surveillé – permet de comprendre combien l'adoption du langage de la « modernité » et de la « civilisation » autorise des formes d'expressions latérales, parfois critiques des autorités (Arsène, 2009). Le décentrement géographique permet parfois de cerner avec une plus grande acuité que dans la société de la chercheuse les articulations complexes de l'opposition et de la conformation, du global et du local, encore trop souvent réputés impropres à soutenir la critique.

Mais l'on gagnerait à rapatrier plus souvent ces constats afin de tester les hypothèses qu'ils inspirent dans des espaces nationaux plus familiers. Entre autres cas d'étude, Laure Bereni (2015) montre ce qu'il y aurait de réducteur à ramener trop vite l'action collective en faveur de la cause des femmes à des mobilisations de fémocrates aisément stigmatisées : cela néglige leur intensité – et leurs effets – au cœur des institutions. Dans ces interfaces, ces clubs, ces niches, ces sous-segments sécants d'un même espace pertinent, les jeux critiques, loin de suivre les chemins rectilignes de l'opposition binaire entre le « dedans » et le « dehors » ou le « bas » et le « haut » (Savonnet-Guyot, 1981), se déploient à l'endroit où leur démarcation se brouille et avec les ressources disponibles non pas dans un autre monde social mais bien dans l'épaisseur de celui-là.

Ce n'est donc pas en postulant que l'activité critique nécessite l'accès à une forme d'extériorité à ce qui en est l'objet, que l'on aide à la compréhension de ces pratiques. Ce serait plutôt en renseignant, au peigne fin, la différenciation sociale *propre* aux espaces

dans lesquels la critique se déploie. Et partant l'hétérogénéité des prises à partir desquelles elle peut se déployer : rupture d'un « principe de non-ingérence tacite » (Dobry, 1986a; 2002) dans les affaires d'un secteur voisin; conflictualité ou coïncidence entre « intérêts » sectoriels ; plasticité des « règles normatives » ou « pragmatiques » d'un espace (Bailey, 1971, p. 30) ; jeu des ressources associées à une position (objective ou subjectivement vécue comme telle) marginale, centrale ou multipositionnelle; concurrence exacerbée du plus proche ou antagonisme du plus lointain (mais pas assez lointain pour qu'il soit possible d'y être indifférent); moment de déstabilisation ou « réflexivité-réflexe » (Héran, 1987 ; Lignier, 2010); effets d'aubaine et autres occasions à saisir en situation. Autrement dit, tout ce qui peut permettre, plutôt que de *classer* les critiques (radicale versus réformiste, critique versus rappel à l'ordre), de retrouver le mouvement ordinaire des rapports sociaux et de force dans lequel elles sont prises, même à le contester. Car c'est sans doute bien plus l'opposition que la distance (Walzer, 1990 [1985], p. 67 et sq.) qu'il faut investiguer pour comprendre l'activité critique.

Cartographier les lieux de la critique : tenir ensemble étude des contenus critiques et de leur substantification sociale

L'argument de ce dossier est que, prendre au sérieux, du point de vue des sciences sociales, la question du dissentiment exprimé (sous la forme des actes contestataires et, plus généralement, des pratiques critiques) suppose, à rebours d'une vision héroïque et intellectualisée, de penser ce que ces activités ont d'appris, d'incorporé parfois, mais surtout de socialement modelé... Il s'agit donc d'envisager ce que le dissentiment doit à l'ordre établi – ce qui a comme conséquence de s'intéresser aux critiques telles qu'elles sont et non telles que parfois la recherche les rêve, et de s'employer à les localiser de façon adéquate dans le monde social. Or une telle entreprise se heurte à une série de difficultés et d'oppositions binaires (résistances/obéissances, spontanéisme/organisation, idéalisme/objectivisme, etc.) ⁷.

On voudrait éclairer ici quelques-unes des principales complications rencontrées à ces différents endroits et lorsque l'on souhaite tenir ensemble étude des contenus critiques et étude de leur substantification sociale.

^{7.} Le dépassement de l'alternative objectivisme/subjectivisme est tout l'objectif de la praxéologie proposée par Bourdieu (1972, p. 237 et sq.). C'est aussi à dépasser ce type d'oppositions binaires que s'est employé Alf Lüdtke (par exemple Lüdtke, 2016).

Que faire des « résistances » par le bas ?

Un premier ensemble de difficultés, au carrefour des formes du dissentiment et de leurs ressorts, vient paradoxalement de ce qui avait un temps constitué un antidote bienvenu car attentif au « hors champ », aux approches centrées sur les mobilisations publiques. On pense ici aux travaux qui, dans la lignée de James Scott (1985 ; 2008), ont porté attention aux armes des faibles et aux résistances. Ils sont un antidote bienvenu à une tendance à inférer de l'absence de résistance « ouverte » ou « déclarée », une forme d'adhésion en valeur, comme si, en creux, absence de critique et absence d'alternative idéelle s'équivalaient et comme si les coûts de la critique n'étaient que d'ordre idéel ou cognitif.

Trois problèmes un peu différents se posent ici. Tout d'abord, si ces approches ont le mérite d'identifier ce que le regard non exercé pourrait ne pas décrypter comme des formes discrètes de protestation, l'attention aux résistances se fait au risque de négliger ce qui sépare, précisément, les formes explicites de désaccord des formes discrètes de dissentiment, au risque de confondre les deux et de négliger les processus qui permettent les premières. Surtout, l'enthousiasme à restituer l'agency des dominés peut se faire de façon a-historique et a-contextuelle, en ratant un examen fin de ce que les stratégies critiques doivent à l'expérience du sens des limites. Comment saisir de quelle façon s'expérimente ce sens du jouable ou pas, du tolérable ou pas tout à fait, bref des limites, si la quête des résistances ne se préoccupe que de réhabiliter les désaccords populaires sans restituer ce qu'ils doivent aux situations, autant qu'au moi social des protestataires? Enfin, une objection connue à l'égard de ces approches est ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan nomme un « résistocentrisme » qui frise la surinterprétation (1996), comme si ces résistances étaient surinvesties de sens par ce qui s'apparente à une forme de consolation populiste (Grignon et Passeron, 1989).

Que faire des discours ? Sur deux difficultés d'approche des pratiques discursives

Une autre série de difficultés provient de l'embarras lié au fait de vouloir saisir, non plus des résistances « muettes », mais des dissentiments exprimés, verbalisés. Tout l'enjeu est ici d'échapper à deux principaux écueils.

Le premier, plutôt au pôle sociologie critique, consiste à négliger les justifications des acteurs, en se montrant plus habile à renseigner les « limites » de leurs perceptions que leur « matière » (pour une



critique de ces apories : Bourdieu, 1997, p. 273 et sq. ; Corcuff, 2003). Il engage la manière de se débrouiller avec la « malédiction spécifique des sciences sociales » : celle d'avoir « affaire à des objets qui parlent » (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1984 [1968].) Il réside dans le passage d'une conception plastique de la rupture épistémologique avec le sens commun pour accéder au sens « savant » à une pratique à coups de marteau de cet impératif, au prix de la rupture elle-même (Rambaud, 2022). Il est à l'œuvre quand le refus de dupliquer le discours des acteurs sur eux-mêmes cède la place à une disqualification de leurs raisons raisonnantes; quand, au lieu d'interroger la relation entre vérité subjective et vérité objective des pratiques, on procède à une hiérarchisation de ces deux vérités (i.e. vérité « vraie » du monde social versus perceptions faussées des acteurs), c'est-à-dire quand l'analyse oublie que le sens moral des acteurs n'est pas seulement un obstacle à l'analyse mais aussi l'un de ses objets. Il est également au travail quand l'explication consiste, plutôt que de replacer ces discours dans leur espace relationnel, à rattacher - en ligne droite, sur un mode mécaniste – une prise de position à une position ou à faire de tout rapport social un rapport de forces, comme si la causalité sociologique était aussi droite que celle prêtée à la physique.

Le second écueil, plutôt au pôle sociologie de la critique, consiste à céder à une tentation logocentrique ou métaphysique (Gautier, 2001; Juhem, 1994), en se montrant plus habile à renseigner ce que les acteurs disent – ou devraient dire (Jouhaud, 2010) – qu'à ce qu'ils font en disant ce qu'ils disent. Il resurgit autour du rejet de ce qui est qualifié de « position de surplomb » et de conception trop « déterministe » des activités sociales. Il engage la façon de concevoir l'impératif de « prendre au sérieux » les arguments des acteurs voire de « rendre justice » à leur sens moral. Il réside dans le passage d'une sociologie retrouvant une lecture plastique de la rupture et du You stand where you sit à une sociologie présentée comme « continuiste » au prix d'un certain défaut de réflexivité sur elle-même et qui croit un peu trop au You stand where you speak pour se donner toujours les moyens d'apporter une véritable plus-value à l'étude de ces pratiques discursives. Il est à l'œuvre, par exemple, quand les formes de ressemblance entre raisonnement sociologique et raisonnement critique deviennent des « similitudes en tout point », quand l'analyse glisse du souci d'éviter un portrait sociologique trop réducteur de l'acteur à la volonté d'expliquer la critique par son « libre arbitre » ou encore quand après avoir rappelé (à juste titre) qu'« on ne sait pas a priori de quoi les gens sont capables », on le renseigne a posteriori par le seul moyen d'une « construction de second degré » de leurs arguments (Boltanski, 1990a, p. 124; Boltanski et Thévenot, 1991, p. 286; Boltanski, 1990b, p. 15-36).

En forçant le trait, on a là deux postures de recherche sociologiquement naïves : celle qui croit conjurer la « malédiction de l'objet qui parle » en ignorant sa parole, en la réduisant à ses « attributs » sociaux ou en « dévoilant » ses impensés sociologiques, et celle qui croit pouvoir « prendre au sérieux » son sens moral en s'en tenant à l'ordre du discours, en l'élevant à ses déterminants idéels et en « clarifiant » ses implicites philosophiques. C'est donc le chemin inverse à ce glissement objectiviste dans un cas, idéaliste dans l'autre, qu'il faut retrouver pour « ramener les mots et les phrases chez eux c'est-à-dire à la maison des situations où ils sont utilisés » (Chastaing, 1959 ; 1960), au lieu de tendre à faire de l'acteur l'exact contraire du sociologue (au pôle bourdieusien) ou son double parfait (au pôle pragmatique).

Ces deux écueils de recherche ne se limitent cependant pas au mouvement de balancier entre ces deux modèles, ils engagent toute la difficulté qu'il y a à connaître à des seules fins de connaissance. Plus qu'un choix théorique assumé, la réduction de l'analyse des pratiques à une critique objectivante de leurs « biais » sociaux et son autolimitation à un enregistrement (plus ou moins fidèle) des raisons idéelles relèvent souvent de la gestion pratico-pratique des dilemmes du chercheur qui se veut utile à la cause de la critique. C'est aussi ce qui conduit à insister sur le caractère socialement borné d'une critique indigène que l'on aimerait autre ou plus radicale, à raffiner idéellement des critiques qui sont loin d'être toujours aussi charpentées ou, plus massivement encore, à répugner à renseigner ce dans quoi les discours des acteurs s'insèrent pour ne pas risquer de les disqualifier, eux ou leurs critiques (certaines analyses du mouvement des Gilets Jaunes peuvent donner un aperçu de ces différents embarras).

Des grammaires pour quoi faire ? Vigilance épistémologique et revisite des formes de l'intellectualisation critique

Le tableau resterait incomplet si l'on ne traitait pas, au second pôle, un troisième ensemble de complications. Il renvoie au succès d'une notion comme celle de « grammaire » (i.e. à telle critique correspondrait telle grammaire, réaliste, publique etc.), de nouveau à la problématique des rapports entre savant et populaire et, plus spécifiquement, à la tension observable (Dodier, 2009) entre le souci de renseigner « les compétences critiques ordinaires » des acteurs et le traitement grammatical de ces mêmes compétences.

Si la socio-genèse de ces grammaires morales n'a pas manqué d'interroger, une autre question, peut-être plus essentielle, est de



s'assurer qu'il n'y ait pas là une métaphore incontrôlée (Rambaud, 2016). Pour le comprendre, il faut rappeler que la grammaire - linguistique - est une grammaire « dédoublée » (Foucault, 1967): grammaire immanente à nos phrases lorsqu'on l'a apprise (i.e. il sonne juste de dire « des chevaux » pour « un cheval » et faux de dire « ils vont maux » pour « il va mal ») et théorie de la langue (i.e. le Bescherelle nous explique la différence entre nom et adverbe)⁸. Pour un grammairien, ce sont deux mots pour une même chose car - lui - maîtrise et articule ces deux niveaux. Or c'est cette conception grammairienne de la grammaire que l'on trouve projetée sur « tous » les terrains sociaux dans la plupart des sociologies grammaticales de la critique. On en trouve trace, par exemple, dans le fait de réputer présente, à l'état latent, toute une théorie de la justice dans chaque « mot atome » 9, comme si une conception systématisée de la justice sommeillait dans un lapidaire « c'est pas juste » ou encore dans la propension à considérer comme inachevée une critique sous sinon a-théorisée. Et cette déformation scolastique (Bourdieu, 1972, p. 300 et sq.) n'exerce pas seulement ses effets sur le contenu des critiques saisies, mais aussi sur l'orientation de l'analyse en contribuant à invisibiliser un ensemble de questions de recherche. Ainsi, le postulat selon lequel la critique n'est pleinement audible qu'à la condition de ne pas mélanger deux grammaires – puisque l'on ne saurait parler dans deux grammaires en même temps - confirme le peu d'intérêt porté à l'efficace critique du flou. Celui qui voudrait qu'une critique soit d'autant plus convaincante qu'elle remonte de la grammaire immanente à la grammaire-théorie participe à négliger tout ce qui, en dehors du verbe, participe de la montée en généralité, etc. Un premier point de vigilance en la matière consiste donc à se demander si (et le cas échéant où) une grammaire – morale – peut fonctionner sur l'exact modèle d'une grammaire linguistique pour un grammairien.

Un second point de vigilance renvoie à la question de savoir « qui », du sociologue ou de l'acteur, opère en (quasi) grammairien. Qui transforme les régularités morales (la grammaire au sens 1) en règles morales (la grammaire au sens 2) parce que ce travail critique, d'un genre particulier, en change la « substance » ? Car lorsque c'est le sociologue qui, *de facto*, opère en grammairien, il ne risque pas seulement de prêter des théories à des critiques qui en sont dépourvues. Il risque aussi, et c'est le cas à de rares exceptions près

^{8.} Exemple emprunté aux réflexions précieuses de Paul Veyne (1976, p. 39) sur la grammaire.

^{9.} Selon la formule, désolée, de Nicolas Dodier dans sa critique d'une herméneutique atomiste (2005 et 2009, p. 56).

(Boltanski et Chiapello, 1993) 10, de négliger l'endroit où ses théories et théoriciens indigènes opèrent, comment et pour quels effets. Car ce n'est qu'à la condition de ne pas résorber trop vite l'espace entre critique et théorie critique d'une part, théorie critique et théorie sociologique d'autre part, qu'il devient possible de renseigner la « double herméneutique » (Giddens, 1994; Taylor, 1985) que ces sociologies grammaticales ont souvent à cœur d'étudier. C'est ce qui permet de questionner la circulation des savoirs savants, des hybrides militants/savants (Siméant, 2002), ce que la critique doit parfois aux sciences sociales (on peut penser aux travaux d'un Thomas Piketty ou, de façon plus contre-intuitive, à la manière dont les « théories du genre » sont attaquées) et la formation de schèmes inégalement capables de devenir des attracteurs (Boltanski, 1982, p. 52-53) de l'identification ou de la critique (la dénonciation des 1 % ou la critique postcoloniale et les revendications établissant un parallèle entre traitement des indigènes hier et des descendants de « migrants » aujourd'hui). C'est aussi ce qui permet de porter une attention concrète à une balistique argumentaire (Chateauraynaud et Torny, 2013) attentive à la pesanteur sociale et au devenir des arguments, ballottés, transformés dans les échanges de coups entre protagonistes.

Retour sur un malentendu : infrapolitique, métacritique et critiques ordinaires

Éclairer l'articulation entre nos premières remarques sur l'infrapolitique (i.e. la « résistance » sous ses formes les plus discrètes) et ces dernières remarques sur l'ombre portée de la métacritique (i.e. la critique sous ses formes les plus intellectuelles) permet de souligner une dernière difficulté – dont il se pourrait qu'elle soit la principale.

Pour ne pas négliger combien les voies de la généralisation éthique sont socialement étroites (Memmi, 1999) sans répéter une posture légitimiste, on peut emprunter le chemin des résistances dites « par le bas » pour retrouver les critiques disons « au ras du sol » (i.e. par contraste avec celles qui remontent au ciel des théories), les critiques « ordinaires » ou « profanes » de la politique (Gaxie, 2002), par exemple.

Pour autant, si l'on veut tout à fait saisir de quoi est faite, dans sa diversité, « la » critique des acteurs sociaux, il ne suffit sans doute pas de reconsidérer la critique « populaire » et des « dominés », au

^{10.} Par contraste avec le modèle des Économies de la grandeur, le corpus retenu étant celui des manuels de management, les (quasi)grammairiens mettant en normes la « cité par projet » sont en effet tout à fait indigènes.



sens wébérien du terme. Il faudrait sans doute, au moins autant, repenser la critique « élitaire » et des « dominants ». Ne serait-ce que pour retrouver ce qui autorise le critique à parler au nom d'autrui (ce qui est l'un des sens possibles de l'opération de « montée en généralité ») ou le rapport particulier – intime – à la règle qui rend possible de la relativiser (ce qui est un sens concret possible du « détachement idéel » réputé propice à la critique). Il conviendrait, surtout, de se garder d'une propension à l'imposition de valeurs 11 consistant à rapporter toute critique à l'étalon de mesure d'une critique sociale souvent largement idéalisée : une critique construite intellectuellement, progressiste politiquement, radicale normativement, marchant de bas en haut de l'échelle sociale, opérant dans la distance maximale, sur un mode émancipé ou émancipateur et dans laquelle le sociologue aurait nécessairement un rôle à jouer (Rambaud, 2017). Parce que cela a eu pour effet de rejeter en dehors du cadre de l'étude 12, de considérer sur le mode du manque, quand ce n'est pas de l'absence, des critiques autrement façonnées mais aussi d'en distordre l'explication, comme pour sauver l'idée que l'on se fait de la (bonne) critique. Au point d'oublier que les critiques réelles – y compris celles qui se rapprochent le plus, au plan empirique, de cette critique idéale – ne nécessitent pas toujours un détachement affectif ou intellectuel spécifique. Sauf à risquer, comme le suggère justement Michaël Walzer (1990 [1985], p. 52), de confondre l'effet (pratique ou verbal) produit dans et par l'activité critique avec son ressort.

En laissant de côté le schème conventionnel de l'extériorité pour préférer étudier le travail de la critique au concret, les contributions réunies dans ce dossier montrent, pour beaucoup, que la critique ne repose pas, pas davantage qu'une autre pratique, sur un détachement à l'ordre de la pratique.

En cherchant à comprendre la manière dont les acteurs composent avec des contraintes diverses pour faire passer leurs critiques ou en faire baisser les coûts au lieu d'entrer par la porte, toujours glissante, de la légitimité de ces critiques (légitime pour qui et selon quels critères ? Infère-t-on cette légitimité de ses principes ? De ses effets pratiques ?), elles rappellent que la montée en généralité ou en « principialité » est loin d'être le seul véhicule d'une critique audible.

^{11.} Traduction renouvelée de la *wertfreiheit* wéberienne (initialement traduite en termes de « neutralité axiologique » par Freund) par Kalinowski (2005). Voir, dans le même sens, Weber (1965 [1904], p. 122-136 et 365 *et sq.*).

^{12.} Pour en donner un exemple africain, on comprend mal le succès de certaines mobilisations antiimpérialistes au Mali si l'on néglige le poids de l'Islam dans l'énonciation de ces dernières – alors même que travailler sur l'Islam est justement ce que préfèrent éviter les chercheurs qui se penchent sur les altermondialistes (Siméant, 2014).

Enfin, à rebours d'un implicite courant, dans certains discours militants comme dans une part des sciences sociales, ce dossier nuance également l'idée que la critique serait par définition émancipatrice. La critique peut (se) consolider (avec) des arts de gouvernement sans qu'il ne soit possible de réduire ces échanges à une « digestion de la critique », si l'on entend par là (et comment ne pas l'entendre ?) la dissolution d'une critique réputée extérieure par l'institution qui est l'objet. La critique peut aussi supposer un travail de conformation des individus sur eux-mêmes, quand c'est le prix de leur entrée dans des univers qui leur permettront d'exercer la critique. Qu'est-ce qu'improviser avec ce que l'on est et avec les formats consacrés, au sein d'un espace susceptible de vous accueillir? Cela légitime, en l'espèce, à l'encontre des usages les plus aériens du programme foucaldien, un retour qui n'est pas que subjectiviste sur la notion de subjectivation, c'est-à-dire un retour qui n'oublie pas ce dont les individus sont les sujets (d'institutions, de normes sociales, de règles, parfois).

Détour comparatiste et réencastrement social de la critique

Réconcilier critique et institution, penser les rapports de la critique et du pouvoir, voilà le propos de ce dossier – un programme que chaque auteur aura suivi avec ses propres références théoriques.

Deux axes organisent dès lors les contributions qui suivent.

Le premier s'appuie sur la volonté de croiser des contextes différents et de porter un regard décentré. Il s'appuie sur le comparatisme et le travail sur des sociétés éloignées et des situations autoritaires (Pommerolle et Vairel, 2010) pour saisir ce qui borne la critique et l'expression du dissentiment. Si, on l'a dit, il peut y avoir quelque chose de paresseux à résumer toutes les formes de dissentiment populaire sous le terme de résistances, ou à évoquer l'agency des dominés d'une façon qui ne dit pas grand-chose de la consistance de l'ordre politique et social, la distance, ici, rend moins myope. C'est à la fois quand il s'agit de situations autoritaires et de contextes culturellement éloignés que l'observation peut se faire plus attentive aux liens entre ordre politique, ordre social et possibilité de la critique.

Sahar Aurore Saeidnia se penche ainsi sur des élus locaux bénévoles à Téhéran, les conseillers de quartier, qui, en investissant les enjeux touchant au bien nommé « temps libre » (sport et loisirs), arrivent, fût-ce en contexte autoritaire, à revendiquer des formes plus horizontales du pouvoir. C'est-à-dire à disputer l'air de rien, avec un

art consommé de l'euphémisme, le pouvoir de l'État sur les façons d'occuper l'espace public en jouant d'acceptions concurrentes du conformisme et de la religiosité légitime. À porter quelque chose comme une critique « douce », activement « déprincipialisée » (« On a reçu le matériel d'aérobic on en fait quoi ? ») adossé à un ethos exemplaire (de bons voisins ou de fils de martyrs). Les formes de la compétence morale (Memmi, 2017) comme du capital d'autochtonie (Retière, 2003) mobilisé permettent de mieux comprendre la texture de ces situations autoritaires. On saisit, ici, combien la politique est une affaire de gradation de conformismes et que le consensus, loin d'être un accord de fond sur de grandes valeurs (Dobry, 1986b), témoigne aussi d'une tolérance pratique pour des divergences laissées en paix, pour peu qu'elles se manifestent à pas feutrés.

Surtout, l'auteure nous rappelle que la critique acceptable des règles est une critique dans les règles, c'est-à-dire, comme n'importe quelle autre pratique sociale, une critique qui s'efforce de mettre les règles de son côté 13. Notons ici que l'analyse se tient à bonne distance d'une représentation convenue de la société iranienne comme une société « schizophrène » ou « dédoublée ». Cette représentation renseigne sans doute bien les aspirations d'un certain nombre d'individus à une vie moins corsetée et la dimension clandestine des activités les plus ouvertement attentatoires aux canons de la « dignité ». Mais il est possible qu'elle doive également quelque chose – sorte d'énième résurgence de l'hypothèse de l'extériorité -, à l'idée que seul un autre monde, en l'occurrence secret, offrirait des prises à la critique. Or, Sahar Aurore Saeidnia montre que les espaces sociaux sont suffisamment complexes pour qu'il ne soit pas « besoin » – à supposer que ce soit seulement possible - de s'en arracher pour armer son désaccord. L'analyse a notamment le mérite de rappeler que les socles de valeurs, même les plus « traditionnels », sont toujours assez plastiques pour laisser place au déploiement de la contestation, là où la mobilisation de principes radicalement étrangers risquerait de la rendre inaudible. De ce point de vue, les acteurs sont plus réalistes, sociologiquement parlant, que leurs analystes – lorsque ces derniers sont portés à mettre en équivalence critique radicale et critique aux effets radicaux.

Florence Brisset-Foucault se penche quant à elle sur une autre situation autoritaire, celle de l'Ouganda dans les années 1980. Elle montre comment, même dans cette presse supposée complaisante, se déploient des jeux critiques à l'égard des élites politiques. Ce faisant,

^{13.} Sans recouvrir exactement les mêmes faits sociaux, le terme de règles peut ici s'entendre dans toute la polysémie du terme : normes coutumières, règles à proprement parler (des normes existant sous une forme plus ou moins systématisée) et règles juridiques (règles existant sous une forme durcie et faisant l'objet d'une sanction relativement centralisée).

elle nous éloigne tout à fait de la piste d'une « résistance cachée » et « par le bas » en s'intéressant à une résistance « ouverte » portée « par le haut ». Elle propose ainsi une étude passionnante d'une critique interne reposant sur « l'antagonisme des puristes » (Walzer, 1996, p. 35). La force de cet article réside dans son pari initial : choisir la presse pro-régime ougandaise pour étudier le travail de la critique, de cette « critique bien élevée ». Le qualificatif est judicieusement choisi pour signaler le degré d'élaboration de cette critique soucieuse de l'étiquette et la manière qu'ont ses journalistes-universitaires de « bien s'élever », dans l'invention d'une profession anoblie et dans l'entre-soi des arènes du pouvoir. On aimerait que la substantification proprement sociale des répertoires critiques soit toujours aussi méticuleusement renseignée. En les mettant en relation avec les multiples instruments de la répression, l'auteure expose la panoplie des savoirfaire critiques déployés (tout) contre ce « régime désirable et menaçant », menacé aussi. Faire du journalisme une profession pour rivaliser avec les puissants et se démarquer des « marchands de poisson »; désingulariser la critique pour pouvoir prétendre au « sérieux » autant que pour échapper aux procès ; « l'anodiniser » par un jeu sur les formats ou en privilégiant un registre hybride ; l'externaliser via un autre journal ou une ONG; ou encore en limiter la publicité, la « censurer » sous presse ou la conserver comme menace pour presser les intéressés de réformer leurs pratiques (i.e. le cas des exactions militaires). On a là autant de manières de produire une critique – légitime – permettant aux uns (côté pouvoir) de « sauver la face » et aux autres (côté presse) de sauver leur critique sans risquer d'y perdre leur place sinon leur vie. Et, chacun aux yeux des autres, de sauver l'idée qu'il se fait de lui-même (ne pas trop museler cette opposition, ne pas trop ménager ce pouvoir) et des promesses du régime (ne pas trop abîmer la démocratie de mouvement).

L'analyse donne largement à réfléchir, au-delà du terrain ougandais, aux ressorts sociaux de la fabrication d'une « critique constructive ». À étudier finement cette presse qu'un regard trop rapide considèrerait comme docile et propagandiste, on comprend qu'il n'y a pas de contradiction dans le fait qu'elle puisse être à la fois la plus « modérée » (parce que ces acteurs défendent la cause du régime et du fait des pressions dont ils tentent de se prémunir) et la plus « féroce ». Et ce en raison de ce même attachement aux vertus du nouveau régime, des formes de protection qu'une partie de ses leaders peuvent offrir et, ne serait-ce que parce que ces critiques portées par des acteurs — qui, à bien des égards, sont des « pairs » — ne peuvent être traitées par *l'indifférence* par les dirigeants. Cette sociologie montre ainsi combien la proximité sinon l'intimité avec l'objet de la critique (et en l'espèce avec le pouvoir)

soutient la critique. La critique est ici tout sauf une affaire de « marginalité » ¹⁴, que l'on entende cette marginalité du point de vue de l'espace depuis lequel elle est portée ou de celui de l'espace qu'elle vise. Elle ne se joue pas dans la place périphérique occupée par ces journalistes dans le secteur professionnel qu'ils sont en train d'inventer mais bien, au contraire, dans la place centrale qu'ils se sont constituée et qui leur permet de payer le prix, au sens le plus matériel du mot parfois, de leur critique. Elle n'est pas non plus le fait d'outsiders au régime mais d'insiders insérés dans le quotidien d'un État fractionné.

Le second axe revient sur le lien entre la critique et les univers professionnels dans lesquelles elle se déploie – il engage le lien entre cas individuels et construction des identités dans des situations institutionnelles et routinières. Idéaliser la critique aboutirait presque à faire oublier de quelle façon elle se déploie ordinairement dans les univers professionnels – et l'on pense au premier chef à la question du syndicalisme –, même si elle ne s'y limite évidemment pas.

Bérénice Crunel montre ainsi les paradoxes des univers traversés par des traditions contestataires fortes et ancrées. Ces dernières sont aussi bien les conditions de possibilité de la revendication, qu'elles permettent à leurs adversaires d'enfermer les contestataires dans une image caricaturale, de les piéger dans un rôle qui les rend peu à peu inaudibles à un moment où se lit la crise de reproduction du groupe, d'une façon en partie comparable à ce que montrent Stéphane Beaud et Michel Pialoux au sujet de la fin du cercle vertueux de la reproduction du groupe syndical (1999). Le conformisme contestataire est à la fois ressource et stigmate – la critique faite réflexe habilite, mais elle est aussi ce qui fait moquer le syndicaliste et le « critique de service » ¹⁵, comme un indice parmi d'autres de l'efficace du sens commun savant de la critique.

Les critiques étudiées par Bérénice Crunel à l'Opéra mettent en jeu la défense des « petits » (c'est-à-dire, avec leurs conditions de travail, de leur dignité) et, historiquement, leur ancrage dans le maillage syndical de la CGT. Mais si l'on ne s'écarte pas du périmètre habituel de « la » critique on y entre d'une manière particulièrement bien incarnée. L'analyse nous montre comment les obstacles à la montée en généralité contribuant (ici) de la légitimité d'une critique

^{14.} Si l'hypothèse traverse les travaux de Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, Michaël Walzer (1990 [1985], p. 51) lui-même n'y échappe pas entièrement avec la figure de son « juge local » mais « vrai marginal ». Pour des remarques similaires sur les limites d'une explication de la créativité par la « marginalité », voir Jeanpierre (2004, p. 36 et sq.).

^{15.} Par analogie avec les réflexifs de service de Nicolas Mariot et sans pour autant considérer comme arrivant dans un temps second leur réflexivité (Mariot, 2012, p. 370).

ne sont pas principalement d'ordre idéel 16. L'étude fait ressortir l'entremêlement des facteurs à l'œuvre dans cette dynamique (diversification des profils recrutés, conflits internes aux directions syndicales, déploiement du new public management, etc.). On comprend, très concrètement, la difficulté à protester « au nom d'un collectif mal stabilisé » et la manière dont cet état des rapports sociaux, entretenu par un ensemble de techniques de gestion ad hoc du personnel, favorise une psychologisation et une personnalisation de l'expression des griefs qui, en retour, fragilisent un peu plus la consistance du groupe et la portée de ses critiques. L'auteure montre bien, dans une analyse à la couleur assez croziérienne, comment la technicité des débats (elle-même liée à un processus de complexification des règles juridiques en matière de droit du travail) et la maîtrise de leur calendrier par la hiérarchie participent de l'asymétrie des échanges critiques. On a aussi, avec l'avènement de la demijournée de grève et surtout des opéras en « version concert » (musicale et sans décor), une illustration paradigmatique des savoir-faire visant à limiter l'efficacité de la contestation, ou comment faire en sorte, pour reprendre une formule passée à la postérité, que « désormais quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoive ». Enfin, on devine que la réussite antérieure des mobilisations des machinistes a elle aussi participé à la modération de la critique syndicale et, de manière plus contre-intuitive, qu'elle n'a pas été qu'un atout dans la consolidation du collectif. Ainsi, lorsque désormais soucieux de ne pas perdre davantage, les syndicalistes évoquent, avec une nostalgie fière et amusée, les moments à se demander « quoi demander », ils disent aussi toute la difficulté que rencontrent les collectifs critiques à se maintenir lorsque leurs principales revendications ont (initialement) été entendues.

C'est ici une question peu explorée qui se fait jour : celle de savoir ce que la fragilisation d'une entreprise critique doit, non pas seulement aux obstacles qu'elle rencontre, mais aussi à ses succès. En résumé, dans l'étude du désarmement progressif de la critique portée par les machinistes, le lien entre segmentation de la critique et segmentation du collectif contestataire n'est pas postulé, il est analysé – de sorte que ce qui, autrement, risquerait de passer pour une grille de lecture teintée d'un marxisme mal dégrossi a ici une vraie robustesse. Et ces deux dynamiques de segmentation sont elles-mêmes rapportées à un ensemble d'évolutions macrosociologiques qui cessent de figurer seulement en toile de fond pour apparaître de plainpied dans l'étude. Sous ces deux rapports, à partir d'un terrain qui

^{16.} Sur cette corrélation entre construction de la généralité (sociale et idéelle) d'un grief et critique reçue comme légitime, voir Boltanski, Darré et Schiltz (1984).

en offre un excellent révélateur, l'auteure s'inscrit dans une voie féconde pour comprendre un diagnostic qui reste souvent aérien : le déclin des répertoires jugés les plus caractéristiques de « la critique sociale » 17 (c'est-à-dire très schématiquement, une critique portée de bas en haut, visant à l'émancipation des « dominés », de gauche) - une autre manière de signaler combien la critique des acteurs sociaux a été associée à l'émancipation 18. De ce dernier point de vue, son étude invite à décloisonner un peu plus l'analyse. Car à bien des égards, son analyse est aussi celle de la confrontation entre deux « conformismes critiques » : celui porté par les centrales syndicales et celui porté par les nouvelles directions de l'établissement (i.e. la critique des « archaïsmes » syndicaux et autres « refus de changer »). Car la critique émise au nom du « mouvement » et de l'adaptation n'échappe pas, comme de ce fait, à la répétition et n'est pas moins routinisée que celle prenant en charge la « défense des acquis sociaux ». Ainsi, ce qui manque – non à cet article qui a assez à faire avec son objet - mais à ce dossier, est de ne pas avoir pu accueillir de contributions prenant pour objet des critiques d'un genre « néolibéral ». On reste ainsi curieuses d'études analysant quelque chose comme une gamme de critiques capitalistes : leur exercice concret et leur matière, avec mais aussi possiblement audelà de leur capacité (singulière mais peut-être unique ou spécifiquement capitaliste) à « digérer » leurs concurrentes (i.e. « critique artiste » et « critique sociale » dans le modèle de la « cité par projets », Boltanski et Chiapello, 1993).

Nicolas Fischer, quant à lui, étudie une institution créée pour produire une forme institutionnelle d'évaluation, dans l'une de ces formes typiques du développement du souci de soi de l'État – c'est-à-dire une de ces configurations typiquement « juge et partie » que négligent ceux qui rêvent d'un critique dans le ciel des idées. Il explore l'activité routinière des contrôleurs des lieux de privation de liberté et montre de quelle façon s'opère ce travail : en analysant la fabrique d'un accomodement entre le fait de produire une distance tout en conservant malgré tout une proximité à l'institution que l'on examine. Précisément, est-ce « malgré tout » ? Son article, à la tonalité pragmatique, permet d'en douter en partant du postulat qu'il n'y a pas d'opposition nécessaire entre distanciation et mobilisation de dispositions, éventuellement critiques, largement « acquises » au sein du parcours antérieur. C'est précisément parce que leurs visiteurs sont assez familiers des thématiques carcérales que le personnel des

^{17.} Pour une analyse de la « crise de la critique » menée du point de vue des catégories mobilisées par les acteurs, voir Cardon et Heurtin (1999).

^{18.} Pour un aperçu au-delà des travaux précités, voir Foucault (1978, p. 38 et sq.) ou les débats avec Jürgen Habermas réunis dans Kelly (1994 [1987]).

univers visités peut espérer faire relayer ses doléances par des acteurs issus de la maison - ou de maisons semblables ou contiguës (« Si vous pouviez nous aider ce serait bien »). Et, dans un univers dont tout pourrait choquer l'observateur le plus étranger, c'est le contrôleur le plus proche qui tend à l'emporter dans les moments de divergences au sein de l'équipe sur la question de savoir là où doit porter la critique, le cas échéant. Assurément, et de façon plus générale, on aurait envie d'en savoir davantage sur ce qui transite (au-delà du souci de ne pas prendre trop de coups et de la manifestation d'une routine de travail administrative) dans ces façons, activement dépolitisées, de signifier un problème et de tenter de le corriger. Sous réserve d'inventaire, il semble qu'il y ait là un format assez caractéristique des nombreuses instances d'(auto)évaluation mises en place ces dernières années et dans lesquelles s'éprouve tout un art du jugement. Comme si se jouait là quelque chose d'une passion pour la mesure « technique » des écarts à la règle, orientée vers la satisfaction immédiate d'un résultat concret, aussi « modeste » soit-il, de prime abord. Une passion de l'évaluation qui n'est sans doute pas sans effets sur les formes de la critique, au sein des instances dédiées à des tâches de police interne, voire au-delà, dans quelque chose comme la division du travail de régulation normative.

Il faut donc, pour conclure, répéter que cette question de la critique jugée imparfaite, juge et partie par exemple, à l'aune d'une théorie normative de la critique suppose, en particulier, de se débarrasser du schème de l'extériorité, comme si une bonne critique devait nécessairement monter en généralité et se déprendre du monde critiqué. Avec des sensibilités sociologiques différentes et sur des terrains variés, les articles rassemblés dans ce dossier montrent pour beaucoup le contraire. Car l'efficacité supérieure de la critique interne ne tient pas seulement au fait qu'il s'agit *rhétoriquement* d'une critique interne, souscrivant, sur le plan argumentatif, aux objectifs de ce qui est combattu, pour montrer que les moyens adoptés trahissent la fin recherchée (Hirschman, 1981). C'est plus simplement du fait de l'appartenance aux univers considérés que ces prises-là sont utilisées. Et c'est bien le moins que de prendre ainsi au sérieux le monde social.

En définitive, on en apprend beaucoup sur la consistance des différents univers sociaux présents dans ce dossier en y entrant par la porte de leurs activités critiques, de sorte que ce travail de la critique occupe une place, dont on n'a peut-être pas encore mesuré toute l'importance, dans l'économie quotidienne des rapports sociaux et de force. Surtout, ces différentes contributions nous convainquent que si l'on veut renseigner la consistance des pratiques critiques, c'est bien par ce bout qu'il faut les attraper. Autre manière

de dire qu'au lieu de tendre à en faire une pure affaire d'idées et d'idées pures, on gagne en intelligibilité à les replacer dans l'espace social et donc relationnel où elles prennent forme et sens.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Arsène S., 2009	La Prise de parole des internautes chinois : normes sociales et naissance des mobilisations en ligne, thèse de doctorat, Paris : Institut d'études politiques.
Bailey F. G., 1971	Les Règles du jeu politique. Étude anthropologique, Paris : PUF.
Beaud S., Pialoux M., 1999	Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Paris : Fayard.
Bereni L., 2015	La Bataille de la parité : mobilisations pour la féminisation du pouvoir, Paris : Economica.
Boltanski L., 1982	Les Cadres : la formation d'un groupe social, Paris : Minuit.
Boltanski L., 1990a	L'Amour et la justice comme compétences, Paris : Métailié.
Boltanski L., 1990b	« Sociologie critique et sociologie de la critique », <i>Politix</i> , 10-11, p. 124-134.
Boltanski L., 2009	De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation, Paris : Gallimard.
Boltanski L., Chiapello E., 1993	Le Nouvel esprit du capitalisme, Paris : Métailié.
Boltanski L., Darré Y., Schiltz MA., 1984	« La dénonciation », Actes de la recherche en sciences sociales, 51, p. 3-40.
Boltanski L., Thévenot L., 1991	De la justification. Les Économies de la grandeur, Paris : Gallimard.
Bourdieu P., 1972	Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris : Seuil.
Bourdieu P., 1981	« Dire et prescrire », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 38, p. 69-73.
Bourdieu P., 1984	Homo Academicus, Paris : Minuit.
Bourdieu P., 2003 [1997]	Méditations pascaliennes, Paris : Seuil.
Bourdieu P., 2004	Esquisse pour une autoanalyse, Paris : Raisons d'agir.
Bourdieu P., Chamboredon JC., Passeron JC., 1984 [1968]	Le Métier de sociologue, Paris : Mouton.

Cardon D., Heurtin JP., 1999	« La critique en régime d'impuissance. Une lecture des indignations des auditeurs de France Inter », dans François B., Neveu E. (dir.), <i>Espaces</i> publics mosaïques, Rennes : PUR, p. 85-119.
Chastaing M., 1959	« Jouer n'est pas jouer », Journal de Psychologie normale et pathologique, 3, p. 303-326.
Chastaing M., 1960	« Wittgenstein et le problème de la connaissance d'autrui », Revue Philosophique de la France et de l'étranger, 150, p. 297-312.
Chateauraynaud F., Torny D. 2013	, Les Sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque, Paris : Éditions de l'EHESS.
Corcuff P., 2003	« Pour une épistémologie de la fragilité », Revue européenne des sciences sociales, 127, p. 233-244.
Dobry M. 1986a	Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles, Paris : Presses de Sciences Po.
Dobry M., 1986b	« Le jeu du consensus », <i>Pouvoirs</i> , 38, p. 47-66.
Dobry M., 2002	« Valeurs, croyances et transactions collusives. Notes pour une réorientation de l'analyse de la légitimation des systèmes démocratiques », dans Santiso J. (dir.), À la recherche de la démocratie. Mélanges offerts à Guy Hermet, Paris : Karthala, p. 103-120.
Dodier N., 1991	« Agir dans plusieurs mondes », <i>Critique</i> , 529-530, p. 427-458.
Dodier N., 2005	« L'espace et le mouvement du sens critique », <i>Annales</i> , 60 (1), p. 7-31.
Dodier N., 2009	« Le laboratoire des cités et les biens en soi », dans Breviglieri M., Lafaye C., Trom D. (dir.), Compétences critiques et sens de la justice, Paris : Economica, p. 55-67.
Fillieule O., Roux P. (dir.), 2009	<i>Le Sexe du militantisme</i> , Paris : Presses de Sciences Po.
Foucault M., 1967	« La grammaire générale de Port Royal », Langages, 7, p. 7-15.
Foucault M., 1978	« Qu'est-ce que la critique ? Compte-rendu de la séance du 27 mai 1978 », Bulletin de la Société française de philosophie, 84 (2), p. 35-63.
Gautier C., 2001	« La sociologie de l'accord », Politix, 14,

« Les critiques profanes de la politique. Enchantements, désenchantements,

(dir.), Juger la politique, Rennes: PUR,

réenchantements », dans Briquet J.-L., Garraud P.

p. 197-220.

p. 217-240.

Gaxie D., 2002

Geoffray ML., 2012	Contester à Cuba, Paris : Dalloz.
Giddens A., 1994	Les Conséquences de la modernité, Paris : L'Harmattan.
Goodwin J., Jasper J., Polletta F., 2001	Passionate Politics. Emotions and Social Movements, Chicago (Ill.): University of Chicago Press.
Grignon C., Passeron JC., 1989	Le Savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature, Paris : Seuil.
Héran F., 1987	« La seconde nature de l' <i>habitus</i> : tradition philosophique et sens commun dans le langage sociologique », <i>Revue française de sociologie</i> , 28 (3), p. 385-416.
Hirschman A., 1981	Deux siècles de rhétorique réactionnaire, Paris : Fayard.
Jasper J., 1998	« The Emotions of Protest : Affective and Reactive Emotions In and Around Social Movements », <i>Sociological Forum</i> , 13, p. 397-424.
Jeanpierre L., 2004	« Une opposition structurante pour l'anthropologie structurale : Lévi-Strauss contre Gurvitch, la guerre de deux exilés français aux États-Unis », Revue d'histoire des sciences humaines, 11 (2), p. 13-44.
Jouhaud C., 2010	« Le devoir et la grâce. Grammaire et simulacre », Annales. Histoire sciences sociales, 6, p. 1441-1447.
Juhem P., 1994	« Un nouveau paradigme sociologique ? », <i>Scalpel</i> , 1, p. 115-142.
Kalinowski I., 2005	« Introduction », dans Weber M., La Science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande, Marseille : Agone.
Kelly M., 1994 [1987]	Critique and Power. Recasting the Foucault/Habermas Debate, Cambridge (Mass.) : MIT Press, p. 47-77.
Lemieux C., 2009	Le Devoir et la grâce, Paris : Economica.
Lignier W., 2010	« Comment pratiquer la critique des institutions ? », <i>Critique</i> , 756, p. 427-428.
Lüdtke A., 2016	« La domination comme pratique sociale », Sociétés contemporaines, p. 99-100, p. 17-63.
Mariot N., 2012	« La réflexivité comme second mouvement », L'Homme, 203-204, p. 369-398.
Matonti F., 2005	Intellectuels communistes : essai sur l'obéissance politique. La nouvelle critique, 1967-1980, Paris : La

Découverte.

McAdam D., 1982	Political Process and the Development of Black
	Insurgency 1930-1970, Chicago (Ill.): University

of Chicago Press.

McCarthy J., Zald M. 1977 « Resource Mobilization and Social Movements:

A Partial Theory », American Journal of Sociology,

82 (6), p. 1212-1241.

Memmi D., 1999 « Celui qui monte à l'universel et celui qui n'y

monte pas », dans François B., Neveu É. (dir.), Espaces publics mosaïques, Rennes: PUR,

p. 155-166.

Memmi D., 2017 « La compétence morale », Politix, 17,

p. 104-124.

Ogien A., 2010 « L'antinomie oubliée : ou la critique a-t-elle

besoin d'une théorie de la pratique ? » dans De Fornel M., Ogien A. (dir.), Bourdieu, théoricien de

la pratique, Paris : Éditions de l'EHESS,

p. 135-154.

Olivier de Sardan J.-P., 1996 « La violence faite aux données. De quelques

figures de la surinterprétation en anthropologie »,

Enquête, 3, p. 31-59.

Piven F., Cloward R., 1979 Poor People's Movements: Why They Succeed, How

They Fail, New York (N. Y.): Vintage Books.

Pommerolle M.-E., Siméant J., « Voix africaines au Forum social mondial de

2008

Nairobi. Les chemins transnationaux des militantismes africains », Cultures et conflits, 70,

p. 129-149.

2010

Pommerolle M.-E., Vairel F., « S'engager en situation de contrainte », Genèses,

77, p. 2-6.

Rambaud E., 2009 « L'organisation sociale de la critique à Médecins

Sans Frontières », Revue française de science

politique, 59 (3), p. 723-756.

Rambaud E., 2015 Médecins sans frontières. Sociologie d'une institution

critique, Paris: Dalloz.

« À partir du Devoir et la grâce (Lemieux, 2009). Rambaud E., 2016

> Réflexions sur les usages de la « grammaire » dans la sociologie des pratiques morales, Working

Papers CESSP, 6, p. 1-33.

Rambaud E., 2017 « La petite critique, la grande et la révolution.

Pour une acception non normative de la critique des acteurs sociaux », Revue Française de Science

Politique, 67 (3), p. 469-495.

Rambaud E. (à paraître), 2022	« Faut-il rompre à coups de marteau ? Deux lectures de la "rupture épistémologique" dans la sociologie de Pierre Bourdieu », dans Fabry L., Roux S. (dir.), Bachelardismes et anti-bachelardismes en France. Controverses épistémologiques, Paris : Garnier.
Retière JN., 2003	« Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », <i>Politix</i> , 63, p. 121-143.
Roussel V., 2002	Affaires de juges, Paris : La Découverte.
Savonnet-Guyot C., 1981	« Le "dedans" et le "dehors", le "haut" et le "bas". Réflexions sur les sites d'observation du "politique" africain », Revue française de science politique, 4, p. 799-804.
Sawicki F., Siméant J., 2009	« Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », <i>Sociologie du travail</i> , 51 (1), p. 97-125.
Scott J., 1985	Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance, New Haven (Conn.) : Yale University Press.
Scott J., 2008	La Domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne, Paris : Amsterdam.
Sigman C., 2009	Clubs politiques et perestroïka en Russie : subversion sans dissidence, Paris : Karthala.
Siméant J., 2002	« Friches, hybrides, et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », dans Hamman P., Méon JM., et Verrier B. (dir.), <i>Discours savants, discours militants</i> , Paris : L'Harmattan, p. 17-53.
Siméant J., 2014	Contester au Mali. Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako, Paris : Karthala.
Snow D., Aminzade R., McAdam D., 2001	« Emotions and Contentious Politics », dans Aminzade R. et al., (eds), Silence and Voice in the Study of Contentious Politics, Cambridge : Cambridge University Press, p. 14-50.
	« Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », <i>American Sociological Review</i> , 51, p. 464-481.
Taylor C., 1985	Philosophy and the Human Sciences. Philosophical Papers 2, Cambridge: Cambridge University Press, p. 91-115.
Traïni C. (dir.), 2009	Émotions Mobilisation !, Paris : Presses de Sciences Po.

Vauchez A., 2014	Les Hérétiques au Moyen Âge. Suppôts de Satan ou dissidents chrétiens, Paris : CNRS Éditions.
Veyne P., 1976	Le Pain et le cirque, Paris : Seuil.
Walzer M., 1990 [1985]	« L'exercice de la critique sociale », dans <i>Critique</i> et sens commun, Paris : La Découverte, p. 48-82.
Walzer M., 1996	La Critique sociale au XX siècle. Solitude et solidarité, Paris : Métailié.
Walzer M., 1997 [1983]	Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité, Paris : Seuil, 1997.
Weber M. 1965 [1904]	« L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », Essais sur la théorie de la science, Paris : Plon.